



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE DU 14 juin à 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Gervais, parent et présidente du C.É.
Madame Anne-Marie Giard, parent
Madame Geneviève Houle, parent
Monsieur Germain Pitre, parent et représentant au comité de parents
Madame Emmanuelle Chrétien, représentante du personnel enseignant
Madame Mélanie Jalbert, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Pronovost, représentante personnel de soutien
Madame Mélissa St-Onge, technicienne service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Monsieur Pierre-Luc Moisan, directeur
Madame Marie-Claude Bouchard, responsable à la vie culturelle et communautaire
Madame Mireille Leclerc, parent substitut

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Ouverture de l'assemblée à 19 h 03 et vérification du quorum.

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Mélissa St-Onge et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-26

1.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2022

Il est proposé par madame Mélanie Gervais et résolu :

QUE le procès-verbal du 11 mai 2022 soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-27

1.3. Suivi au procès-verbal du 11 mai 2022

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe que nous aurons une orthophoniste pour l'année 2022-2023.

2. POINTS D'INFORMATION

Tout d'abord, monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe que les directions sont en moyen de pression et qu'il devra quitter la rencontre après le point 3.2. De plus, il ajoute que les directions n'assisteront pas la présidence du Conseil d'établissement de leur établissement pour la rédaction du rapport annuel comme par les années antérieures. Monsieur Pierre-Luc Moisan dit qu'il enverra le rapport de l'an dernier et le nouveau formulaire

à remplir à la présidente, madame Mélanie Gervais. Il demande à madame Gervais de l'envoyer à tous les membres du CÉ avant le 30 juin afin qu'il soit adopté et déposé sur le site de l'école pour la prochaine rentrée scolaire.

2.1 Calendrier scolaire 2022-2023

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous mentionne une modification au calendrier de l'année 2022-2023. Le 3 octobre devient une journée pédagogique (pour les élections) et la journée pédagogique du 9 janvier 2023 devient une journée de classe.

2.2 Organisation scolaire 2021-2022

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe qu'à ce jour nous aurons une classe pour chaque niveau. À ce jour, nous avons 13 inscriptions en maternelle 4 ans et 18 inscriptions en maternelle 5 ans.

3. POINTS DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

3.1 Présentation du rapport sommaire des prévisions budgétaires 2022-2023

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous présente le rapport et explique les montants prévus pour l'année 2022-2023. Il peut y avoir des ajustements selon des montants restants ou des mesures ajoutées. Revu à l'automne.

Il est proposé par madame Emmanuelle Chrétien et résolu :

QUE le budget provisoire 2022-2023 soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 21-22-28

3.2 Conférence aux parents

Monsieur Pierre-Luc Moisan demande aux parents s'ils sont allés voir les conférences disponibles en ligne payées par le budget « Aide aux parents » de l'école et s'ils ont des commentaires. Aucun parent n'a été en mesure d'y assister, mais ils devraient le faire plus tard.

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous demande si nous serions intéressés à jumeler la présentation d'une conférence animée par monsieur Stéphane Paradis intitulée : **Estime de soi bonifiée enfants motivés!** avec l'école des Trois-Temps. Comme elle coûte 3 000,00\$, nous pourrions partager les coûts avec l'allocation d'aide aux parents et nous permettrait de nous offrir une conférence de renommée et très appréciée par les parents qui ont eu la chance d'y assister.

Il est proposé par madame Emmanuelle Chrétien et résolu :

QUE la conférence et les coûts soient partagés avec l'école des Trois-Temps à l'automne 2022.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 21-22-29

Monsieur Pierre-Luc Moisan quitte la rencontre.

3.3 Budget du CÉ

Sur la somme disponible de 298,00\$ pour l'année 2021-2022, nous avons utilisé 21,00\$ en frais de gardiennage et un total de 236,29\$ pour frais de repas pour les membres du CÉ. Il reste un montant de 61,71 \$.

Il est proposé par madame Anne-Marie Giard et résolu :

QUE les dépenses soient approuvées.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 20-21-30

3.4 Liste des effets scolaires et déboursés aux parents

Madame Julie Pronovost fait la présentation des listes des effets scolaires et explique que les coûts des déboursés aux parents 2022-2023 seront minimes, car seulement la reprographie sera facturée étant donné que les parents doivent maintenant faire les achats des cahiers d'exercices. Le fournisseur du Centre de services scolaire des Patriotes a donné le contrat au seul soumissionnaire pour ce mandat, soit la librairie BuroCitation de Beloeil. Courriel à envoyer en juin pour informer les parents de cette nouvelle procédure.

Il est proposé par Germain Pitre et résolu :

QUE les listes des effets scolaires et des déboursés aux parents 2022-2023 soient approuvées telles quelles.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 20-21-31

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Mireille Leclerc demande à quel moment les élèves pourront utiliser de nouveau les micro-ondes. Madame Mélissa St-Onge a prévu d'en discuter au point 5.3.

5. POINT D'ÉCHANGE

5.1 Correspondance

Aucune correspondance.

5.2 Parole au représentant du Comité de parents

Aucune information, aucun point à discuter.

5.3 Parole à la technicienne du service de garde

Madame Mélissa St-Onge mentionne que le service de garde est en attente des normes de santé publique pour la rentrée en septembre 2022 pour savoir si les élèves pourront utiliser les fours à micro-ondes. Madame St-Onge revient sur l'horaire d'ouverture du service de garde soir et matin qui a été discutée à la dernière rencontre du CÉ. Comme le document des règles de la régie interne a été adopté tel quel, elle

va envoyer un sondage aux parents pendant l'année 2022-2023 avant d'effectuer la prochaine mise à jour pour savoir si une modification d'horaire serait bénéfique aux parents utilisateurs.

Monsieur Germain Pitre et d'autres parents du CÉ s'informent sur la disponibilité du service de garde lors de la rentrée progressive et ils soulignent que l'horaire de la rentrée progressive n'est pas aidante pour les parents qui travaillent, car elle se passe sur plusieurs jours et que cela devient compliqué comme gestion. En terminant, monsieur Pitre se questionne sur la pertinence de la rentrée progressive pour les élèves de la maternelle 5 ans qui ont déjà fréquenté la maternelle 4 ans.

5.4 La vie à l'école

Plusieurs activités seront à venir pour la fin d'année. Visite à l'Antoinette, jeux d'eau, Kermesse, remise de diplômes pour les finissants de la 6^e année, cérémonie avec les parents, Animagerie pour tous les élèves sur le thème Far West, récréations prolongées, etc.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Sécurisation sur la rue Marie-Rose

Monsieur Germain Pitre nous informe qu'il y aura un rétrécissement de la rue Marie-Rose entre le Parc et l'école dans le but de rendre la circulation plus sécuritaire. Cela devrait être fait pour la rentrée scolaire.

6.2 Projet jardin communautaire

Monsieur Germain Pitre nous explique que la municipalité et la fondation de Saint-Antoine-sur-Richelieu cherchent un nouvel emplacement pour le jardin communautaire. Le projet est en pourparlers et monsieur Pitre nous reviendra à l'automne avec plus de précisions. Cela pourrait intéresser les enseignants, les élèves, la population, etc.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Pronovost propose la levée de l'assemblée à 21h04.

Monsieur Pierre-Luc Moisan
Direction

Madame Mélanie Gervais
Présidente du CÉ